

Sur convocation du Maire en date du 28 avril 2017, les membres du conseil municipal se sont réunis le 4 mai 2017 à 20h30, à la Mairie, sous la présidence de Serge COSSIN, Maire

SONT PRESENTS : Serge COSSIN, Frédéric CHAMPAGNE, Jean-Luc CHARTON, Marie-Odile DEFRERE-MILLER, Sandra DRILLET, Nathalie DRON, Maryanne JEANDEMANGE, Maurice JEROME, Claudine JOFFROY, Renelle MELI, Jean-Pierre PRETOT, Philippe RETOURNARD, Claude VINCENT

ABSENTS EXCUSES : Laure DARRE (qui a donné pouvoir à Frédéric CHAMPAGNE), Robert LAURAIN

A ETE DESIGNE SECRETAIRE DE SEANCE : Jean-Pierre PRETOT

Monsieur COSSIN aborde le premier point inscrit à l'ordre du jour.

Point n°1 : Approbation dernier conseil municipal du 7 avril 2017

Celui-ci est approuvé ainsi que les délibérations s'y afférentes.

Point n°2 : Mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)

Dans sa séance du 3 novembre 2016, le Conseil Municipal a donné son accord de principe pour la mise en place du nouveau régime indemnitaire en fonction de critères et ce, à compter du 1^{er} janvier 2017. Ce nouveau régime indemnitaire tient compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP).

La délibération concernant ce nouveau régime indemnitaire est acceptée à l'unanimité, sachant que seul le Maire définira l'indemnité attribuée à chaque agent et ne dépassera pas la somme globale prévue au budget.

Point n°3 : Travaux de requalification de la rue de Mirecourt : emprunt

Un emprunt de 400.000,00 € est contracté auprès de La Banque Postale pour une durée de 20 ans à taux fixe de 1.78 %, à échéance annuelle. Ceci est accepté à l'unanimité du Conseil Municipal.

Point n°4 : Demande d'adhésion au syndicat mixte départemental d'assainissement non collectif (SDANC)

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable à l'adhésion de la Communauté de Communes de Mirecourt-Dompaire au SDANC.

Point n°5 : Remplacement des fils nus par un câble torsadé rue des Cyprès

Travaux d'un coût de 22.000,00 € susceptibles d'être subventionnés par le Conseil Départemental. La participation de la Commune pour les travaux d'éclairage public s'élève à 809,60 € HT. Ce qui est accepté, à l'unanimité.

Point n°6 : Autorisation à ENEDIS de communiquer les données concernant l'éclairage public au SCOT

Le SCOT demande à la commune de délibérer sur la possibilité d'autoriser ENEDIS à communiquer des informations commercialement sensibles relatives à la consommation d'électricité de l'éclairage public de la commune. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise ENEDIS à communiquer ces informations au SCOT.

Point n°7 : Compte-rendu conseils d'école maternelle et élémentaire

ECOLE MATERNELLE : par Renelle MELI

Installation d'un vidéoprojecteur (voté en investissement au budget 2017), salles de classe à fermer avec des verrous, les portails sont opérationnels, la classe des moyennes sections est à repeindre, il est demandé au personnel des NAP de ranger le matériel utilisé.

ECOLE ELEMENTAIRE : par Claudine JOFFROY

Visiophones et gâches électriques ont été installés sur les portails extérieurs, une imprimante couleur est demandée, des étagères dans la salle de classe 4 aussi, les toilettes des garçons sont régulièrement bouchées (c'est fait depuis !), tonne-eau à réparer.

Point n°8 : Règlement intérieur et Document Unique

Règlement intérieur : il sera distribué à chaque membre du conseil municipal pour la prochaine réunion de conseil municipal. Il a fait l'objet d'un avis favorable auprès du CHSCT du Centre de Gestion et n'a plus qu'à être approuvé par le Conseil Municipal. Il sera à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

Document Unique : dans le cadre de son élaboration, un audit de chaque poste de travail sera effectué les lundis 26 juin 2017 de 9h à 17h et le jeudi 29 juin 2017 de 9h à 12h. Un conseil prévention interviendra donc auprès de chaque agent avec restitution des résultats le 25 juillet 2017.

Informations et questions diverses

Compte rendu travaux réseau d'eau rue d'Epinal : ceux-ci sont terminés et la réception du chantier aura lieu le vendredi 5 mai 2017.

PATA : l'entreprise EIFFAGE a été retenue par la Commission d'appels d'offres pour 8.440,00 € HT.

Opération BIMBY : opération lancée par le SCOT pour le développement des bourgs. Jean-Pierre PRETOT a été désigné comme ambassadeur.

Tirage des jurés d'Assise : 3 personnes inscrites sur la liste électorale de la commune ont été tirées au sort et feront l'objet par la Préfecture d'une dernière sélection.

Elections présidentielles : un point sur les permanences pour le deuxième tour de scrutin est fait. Le Maire rappelle certaines petites choses à savoir par les assesseurs.

8 mai : Claudine JOFFROY organise la préparation

Aides et subventions pour la réhabilitation d'habitation : 2 administrés ont reçu des aides financières pour la réhabilitation de leurs maisons.

Fête des mères : la médaille de la famille sera remise à une maman de Darnieulles

NAP : la dernière personne embauchée dans le cadre des NAP fait savoir par courrier de son impossibilité d'assurer ce service.

OPHAE : un logement est disponible rue de la Gare pour un loyer de 724 €/mois

Une riveraine de la rue des Roses : souhaiterait faire l'acquisition d'une petite partie de terrain devant chez elle pour fleurir

Un conseiller municipal : demande où en est-on avec les factures d'eau ?

Taxe d'habitation : ce même conseiller municipal évoque la suppression de la taxe d'habitation en cas d'élection de Mr MACRON...

Zone humide : le Maire est chargé de choisir le bureau d'études puisqu'il a la compétence

Grève du SICOVAD : une conseillère municipale évoque la grève du SICOVAD et les poubelles non ramassées. Elle signale également un trou dans la rue des Bleuets.

Paris-Alsace 2017 : le Président de l'Association Marche Mythique Organisation adresse ses remerciements à la commune pour l'octroi de la subvention.

Aucune autre question n'étant soulevée, Monsieur le Maire remercie les membres du Conseil Municipal et la séance est levée à 22h30.